

Chapitre 33

Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques

Notes.

- 1.- Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les oléorésines naturelles ou extraits végétaux des n°s 13.01 ou 13.02;
 - b) les savons et autres produits du n° 34.01;
 - c) les essences de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate et les autres produits du n° 38.05.
- 2.- Aux fins du r^f 33.02, l'expression *substances odoriférantes* couvre uniquement les substances du n° 33.01, les ingrédients odoriférants extraits de ces substances et les produits aromatiques obtenus par voie de synthèse.
- 3.- Les n°s 33.03 à 33.07 s'appliquent notamment aux produits même non mélangés (autres que les eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles), propres à être utilisés comme produits de ces positions et conditionnés pour la vente au détail en vue de leur emploi à ces usages.
- 4.- On entend par *produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques* au sens du n° 33.07, notamment les produits suivants : les petits sachets contenant une partie de plante aromatique; les préparations odoriférantes agissant par combustion; les papiers parfumés et les papiers imprégnés ou enduits de fards; les solutions liquides pour verres de contact ou pour yeux artificiels; les ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de parfum ou de fards; les produits de toilette préparés pour animaux.

N° de position	Code du S.H.	
33.01		Huiles essentielles (déterpénées ou non), y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»; résinoïdes; oléorésines d'extraction; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles.
		- Huiles essentielles d'agrumes :
	3301.12	-- D'orange
	3301.13	-- De citron
	3301.19	-- Autres
		- Huiles essentielles autres que d'agrumes :
	3301.24	-- De menthe poivrée (<i>Mentha piperita</i>)
	3301.25	-- D'autres menthes
	3301.29	-- Autres
	3301.30	- Résinoïdes
3301.90	- Autres	
33.02		Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons.
	3302.10	- Des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons

	3302.90	- Autres
33.03	3303.00	Parfums et eaux de toilette.
33.04		Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, autres que les médicaments, y compris les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer; préparations pour manucures ou pédicures.
	3304.10	- Produits de maquillage pour les lèvres
	3304.20	- Produits de maquillage pour les yeux
	3304.30	- Préparations pour manucures ou pédicures
		- Autres :
	3304.91	-- Poudres, y compris les poudres compactes
	3304.99	-- Autres
33.05		Préparations capillaires.
	3305.10	- Shampoings
	3305.20	- Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents
	3305.30	- Laques pour cheveux
	3305.90	- Autres
33.06		Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, y compris les poudres et crèmes pour faciliter l'adhérence des dentiers; fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires), en emballages individuels de détail.
	3306.10	- Dentifrices
	3306.20	- Fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires)
	3306.90	- Autres
33.07		Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après- rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes.
	3307.10	- Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après- rasage
	3307.20	- Désodorisants corporels et antisudoraux
	3307.30	- Sels parfumés et autres préparations pour bains
		- Préparations pour parfumer ou pour désodoriser les locaux, y compris les préparations odoriférantes pour cérémonies religieuses :
	3307.41	-- «Agarbatti» et autres préparations odoriférantes agissant par combustion
	3307.49	-- Autres
	3307.90	- Autres

